



© DR

ALEXANDRA LE PROVOST

L'Anjou à cœur

Géographe de formation, Alexandra Le Provost évolue sur ses terres. Directrice de l'Agence d'Urbanisme de la Région angevine (Aura) depuis 2017 et guidée par « les territoires en mouvement », elle porte un regard fin sur l'évolution administrative de son territoire. Pour une expertise historique au profit aujourd'hui de la prospective et de l'accompagnement des élus.

Une naissance à Angers, des études de géographie à l'Université d'Angers, un parcours professionnel quasi-exclusif en Anjou : à 46 ans, Alexandra Le Provost possède assurément la science de son territoire. L'atout apparaît considérable quand on manie au quotidien les mots « *anticipation* » et « *prospective* », à la tête d'une agence d'urbanisme, en l'occurrence celle de la Région angevine (Aura). Une agence qui célèbre cette année ses 50 ans d'existence, occasion de rappeler cette « *nécessité de connaître son passé pour mieux se projeter* », souligne-t-elle.

Voilà qui tombe plutôt bien : elle maîtrise sur le bout des doigts l'évolution administrative du grand Angers de ces cinquante dernières années. Après un début de carrière dans un bureau d'études, en Rhône-Alpes où elle s'est exilée deux ans, Alexandra Le Provost regagne son Anjou natal dès 2002. Entretien d'embauche avec un député et un maire, pour prendre la direction du Comité d'expansion du Pays du Layon : « *Que pensez-vous de l'éventuelle création d'un pays urbain ?* », lui demandent les élus. « *C'est une évidence* ». Disruptive pour l'époque, la réponse séduit ses interlocuteurs qui l'embaucheront au côté des quatre autres pays - ruraux - qui couvrent alors le Maine-et-Loire. Dans le Pays du Layon, Alexandra Le Provost traite contractualisations et autres programmes européens, avant justement de gagner, en 2005, le tout nouveau Pays d'Angers. L'enjeu : « *créer les conditions d'un dialogue avec la communauté d'Angers et les trois communautés de communes des alentours* ».

La géographe se régale : « *les territoires en mouvement, leurs interdépendances, leurs alliances, m'animent et me passionnent* ». Et c'est alors loin d'être ter-

miné... Ce Pays d'Angers se mue ensuite en Pôle métropolitain Loire Angers, sous forme de syndicat mixte dont Alexandra Le Provost assure la direction à partir de 2012. Jusqu'à la demande de Christophe Béchu en mars 2017, pour prendre la tête de l'Aura. Avec l'actuel président d'Angers Loire Métropole puis Roch Brancour, vice-président en charge de l'urbanisme, l'habitat et le logement, président de l'Aura depuis 2020, la directrice élabore une feuille de route centrée sur les transitions. Puis un projet d'agence 2021-2026, conçu comme une... maison : « *avec ses fondations, qui correspond à notre travail d'expertise. Puis trois piliers : l'observation, la planification, l'expérimentation. Et enfin, le toit : la prospective, pour favoriser l'aide à la décision des élus et toujours conserver un temps d'avance au niveau de leur accompagnement* ».

Avec le recul, la directrice concède qu'elle n'avait auparavant pas « *conscience de l'ensemble des missions des agences d'urbanisme. Je ne connaissais que leur versant urbanisme réglementaire. J'ai rapidement découvert le travail de fond conduit par l'Aura et l'importance de ses outils comme le système d'information géographique (SIG)* ». L'ensemble portant sur des « *sujets très variés* », comme récemment, les îlots de chaleur/fraîcheur, la santé et le bien-être, l'accès aux piscines et encore un programme Popsu Territoires consacré aux communes nouvelles. Et une question : « *en quoi une commune nouvelle fait-elle territoire ?* », interroge la géographe. Une bonne occasion de naviguer entre histoire et prospective. ■

David Picot